TERMES DE RÉFÉRENCE

Bureau des droits de l'homme des Nations Unies

FONDS HUMANITAIRES
Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage
Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

PROGRAMME DE BOURSE (2026 et 2027)

I. Information sur le poste

Lieu de la bourse :	Bureau des droits de l'homme des Nations Unies - Genève, Suisse
Nom du superviseur :	Claudia Gerez Czitrom
Nom de la section :	Section Anti-Torture, Développement des capacités, Coordination et Fonds
Durée de la mission :	Un an (avec possibilité de prolongation jusqu'à une année supplémentaire, en fonction de la disponibilité des fonds)
Dates :	01 août 2026 au 31 juillet 2027 01 janvier 2027 au 31 décembre 2027

II. Contexte

Le Bureau des droits de l'homme des Nations Unies, qui fait partie du Secrétariat des Nations Unies, est chargé de renforcer les mécanismes internationaux de protection des droits humains, de promouvoir l'égalité et de lutter contre la discrimination, de combattre l'impunité et de renforcer la responsabilité et l'État de droit, d'intégrer les droits humains dans le développement et dans la sphère économique, d'élargir l'espace démocratique, ainsi que d'assurer l'alerte précoce et la protection des droits humains dans les situations de conflit, de violence et d'insécurité.

Le Bureau des droits de l'homme des Nations Unies gère deux fonds humanitaires : le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage et le Fonds de contributions volontaires des Nations unies pour les victimes de la torture. Chaque fonds a pour mission de canaliser les contributions volontaires vers une assistance directe aux personnes survivantes de ces violations des droits humains, par le biais de subventions accordées à des organisations de la société civile.

Les Fonds humanitaires gèrent un programme de bourse qui vise à donner à de jeunes professionnel·le·s ayant une expérience dans des organisations qui fournissent des services aux personnes survivantes des formes contemporaines d'esclavage et/ou de torture, l'opportunité d'étendre leurs connaissances et leurs compétences sur la manière d'aborder ces questions au sein du système des Nations Unies.

Grâce à ce programme, les boursier·e·s acquerront une expérience pratique du système des droits humains des Nations Unies dans la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage et de torture, y compris l'évaluation et la gestion des subventions.

Les deux postes de bourse seront offerts respectivement du **1er août 2026 au 31 juillet 2027 et du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027** (avec une période probatoire de deux mois). Une prolongation jusqu'à une année supplémentaire peut être possible, selon la disponibilité des fonds.

III. Conditions d'attribution

Pour bénéficier des bourses, les candidat·e·s doivent répondre aux critères suivants :

- Expérience

- Au moins deux ans d'expérience dans le domaine des droits humains liés aux formes contemporaines d'esclavage et/ou de torture sont requis.
- Une expérience dans le soutien aux personnes survivantes des formes contemporaines d'esclavage et/ou de torture est requise.
- Une expérience en gestion de projet est souhaitable.

- Langues

- Un niveau d'anglais courant à l'oral et à l'écrit est requis.
- La maîtrise du français ou de l'espagnol est souhaitable.
- La connaissance d'une autre langue des Nations Unies (arabe, chinois ou russe) est également souhaitable.

- Autres langues

- Une connaissance du système des Nations Unies est souhaitable.

Les personnes ayant vécu des formes contemporaines d'esclavage ou de torture et qui apportent leur soutien à d'autres personnes survivantes sont encouragées à postuler.

Les candidat·e·s qualifiés·e·s ayant une expérience professionnelle pertinente ou ayant collaboré avec des organisations qui ont reçu ou reçoivent actuellement un soutien financier des Fonds humanitaires seront prioritaires.

Les candidat·e·s doivent être disponibles pour participer au programme pendant toute sa durée.

Les Nations Unies s'engagent à créer un environnement diversifié et inclusif de respect mutuel. Les Nations Unies recrutent et emploient du personnel indépendamment de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle, de la race, de l'appartenance religieuse, culturelle et ethnique ou des handicaps. Des aménagements raisonnables peuvent être apportés aux candidat·e·s handicapé·e·s pour les aider à participer au processus de recrutement s'ils en font la demande et l'indiquent dans leur candidature.

Conformément à la règle 4.7 du Règlement du personnel des Nations Unies, une bourse ne peut être accordée à une personne qui est le père, la mère, le fils, la fille, le frère, la sœur ou le conjoint d'un membre du personnel. Tout lien de parenté (y compris les parents au deuxième

et troisième degré) ou tout autre type d'association étroite avec un membre du personnel ou un non-fonctionnaire engagé ou anciennement engagé auprès du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies doit être rendu transparent au moment de la demande d'attribution d'une bourse.

IV. Procédure de candidature et de sélection

Les candidat·e·s intéressé·e·s doivent envoyer leur dossier de candidature complet par e-mail au Secrétariat des Fonds : **ohchr-unvfvt@un.org** **au plus tard le 15 avril 2026**. Les candidat·e·s présélectionné·e·s seront contactés·e·s pour un examen écrit et un entretien à la suite de leur candidature. Le présent document couvre deux postes de boursier·e·s, sous réserve de la disponibilité des fonds. Les candidat·e·s doivent confirmer leur disponibilité pour l'une ou les deux dates de début et de fin dans le formulaire de candidature.

Documents requis :

- Formulaire de candidature entièrement complété et signé
- Curriculum Vitae (**2 pages maximum**)

V. Tâches et responsabilités

(i) Évaluer et analyser les demandes de projets et assurer la liaison avec les organisations candidates afin de fournir une assistance technique si nécessaire ;
(ii) Effectuer des recherches de fond et analyser les développements concernant les formes contemporaines d'esclavage et de torture dans des contextes spécifiques ;
(iii) examiner, enregistrer et compiler des informations sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés par les bénéficiaires des Fonds ;
(iv) Contribuer aux efforts de sensibilisation, et préparer et traduire du matériel promotionnel pour accroître la visibilité des deux Fonds (mises à jour du site web, brochures, messages sur les médias sociaux, histoires d'impact, etc ;)
(v) aider à organiser les sessions annuelles des Conseils d'administration des Fonds et y participer, y compris les événements publics et les discussions politiques ;
(vi) Contribuer au travail d'autres parties du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies, le cas échéant.

VI. Droits

Les candidat·e·s sélectionné·e·s auront droit à une allocation[1] mensuelle qui couvrira les frais de subsistance de base à Genève, ainsi que le billet aller-retour depuis/vers le pays de résidence et l'assurance maladie de base.
(Veuillez noter qu'il ne s'agit **pas** d'un poste régulier au sein de l'Office des Nations Unies pour les droits de l'homme et qu'il n'ouvre pas de droits à l'emploi au-delà de la durée de la bourse).

[1] L'allocation est payée en monnaie locale (CHF) et est calculée selon le taux maximum du programme de formation et de bourses de l'ONU (UN DESA). Pour plus d'informations, veuillez consulter : Taux d'allocation - Formation et bourses (un.org)